



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'UPMM du 23 Fev18 à Jambes

Présents : Alain Dantine, Pol Gillet, Nathalie Pierre, Charly Beuken, Gabriel Deramaix, Mark Rossignol, Inge Verbrugghe, Dominique Olbrechts, Jean-François Fauconnier et une trentaine de membres suivant le recyclage organisé par l'UPMM à l'auberge de jeunesse de Jambes. L'assemblée peut statuer valablement.

1. Mot du Président

Le Président de l'UPMM salue l'assemblée des membres qui ont répondu présent cette année-ci encore. L'UPMM est heureuse de pouvoir réunir autant de professionnels du sport « Montagne » autour d'une même table. Cette année, profitant de la mise sur pied du recyclage des Accompagnateurs en Moyenne Montagne (AMM), il nous a semblé agréable de joindre l'utile à l'agréable, de faire d'une pierre deux coups !

Certains membres actifs soit, non-concernés par le recyclage cette année, soit encadrant dans une autre discipline que celle d'AMM, nous rejoignent pour écouter les dernières nouvelles de la planète Montagne. Je les remercie de nous rejoindre à cette occasion et me réjouis de boire un verre avec tous en fin d'AG.

Voilà donc un an que le Comité Directeur a été remanié suite d'une part, aux volontés de certains de se donner un peu d'air tout en restant actif pour le CD et, d'autre part, suite aux dernières élections qui ont permis ce rééquilibrage. La nouvelle équipe, que j'ai la chance de chapeauter en tant que Président, a dû se mobiliser pour faire face à ses nouveaux challenges 2017/2018.

Sans devoir faire appel à des renforts extérieurs au CD, nous avons mis sur pied et accueilli l'AG de UIMLA du 07 au 12 novembre derniers, l'Union Internationale des Associations d'Accompagnateurs en Montagne. Les 17 pays présents ont tous salué le professionnalisme,

le sens de l'accueil de l'UPMM. Nous avons innové en organisant pour la première fois un atelier technique participatif visant à éditer un manuel des techniques et équipements à préconiser.

Je tiens ici à remercier vivement tous les membres actifs UPMM qui ont pris part à cette belle réussite. Nous y avons tissé, renforcé des liens avec nos homologues étrangers, confirmant la bonne vision et la maîtrise des formations dispensées par nos membres lors des cours spécifiques que nous donnons au CAB.

Afin de renforcer la **visibilité de l'UPMM**, nous avons décidé d'investir dans de nouveaux supports publicitaires. Beach-Flag, banderole, autocollants, écussons, nouvelles cartes de membres, blousons sans manche. Le site « en construction » a déjà été complété et sera réévalué dans les prochains mois. Nous souhaiterions y faire apparaître vos coordonnées afin de dynamiser vos structures professionnelles.

Nous avons confirmé encore pour 2018, notre adhésion à **WANT** (Wallonie Aventure Nature Tourisme) au sein de laquelle nous (re)présentons la liste de nos membres professionnels dans vos disciplines respectives. Pour votre information, WANT recherche un conseiller/consultant en matière de sécurité des parcs d'attraction sport d'aventure. (Des infos vous seront transmises par Newsletter séparée.)

Comme en 2017, l'UPMM est prête à vous rembourser une **journée de formation au Centre de Compétence Tourisme de Marche en Famenne**. Ces formations souvent d'un à deux jours concernent la gestion d'un listing clients, la gestion des plaintes, la dynamisation de votre mailing list, l'utilisation des vecteurs Facebook et autres... (Liste disponible sur leur site ou via contact@upmm.be)

Nous sommes occupés avec le **recyclage 2018 des AMM**. Vous êtes une trentaine à avoir répondu à l'appel. L'École Nationale des Sports de Montagne française (ENSM) et UIMLA nous font confiance. Fin d'année ou l'an prochain, en fonction des besoins, nous continuerons à vous assurer un recyclage de qualité, reconnu internationalement et en conséquence, indispensable à la prolongation de votre carte pro française.

Dans le cadre de ce recyclage, **nous avons décidé d'investir dans une maquette 3D Ortovox** et ses cartes afin de pratiquer la planification d'itinéraires en tenant compte du relief et des risques d'avalanches signalés par des BRA fictifs. Pour pratiquer la recherche de victimes d'avalanches, **nous avons également investi dans 05 DVA**. Ceux-ci pourront vous être loués pour vos sorties.

Les **formations Rando au CAB** continuent en mode mineur. Les cours spécifiques rando « initiateur » (anciennement niveau 1) ont commencé début du mois au profit d'une dizaine de stagiaires. La refonte des modules 2 et 3, la fusion des modules montagne estivale et hivernale, tarde à se mettre en place. Nous le regrettons amèrement depuis déjà 2 ou 3 ans ! Nous restons disponibles pour travailler sur le nouveau référentiel. Nous sommes attristés par la lenteur du processus et la méthode de travail du CAB.

Après le faux bond de notre ancienne caisse d'assurance AXA, le CD a pu trouver une **nouvelle compagnie d'assurance** acceptant de nous couvrir en RC Pro. ARENA, assurant déjà le CAB nous a fait confiance. Les disciplines de base, les métiers les plus représentés

sont déjà couverts. Les spécialités GEA, Grimpe Encadrée dans les Arbres/Accro-branches, Ski, Canyoning et Spéléologie seront ajoutées grâce au prochain avenant au contrat.

Avant de céder la parole et la plume à mes collaborateurs du CD qui développeront ces points, je voudrais vous souhaiter une excellente année 2018, remplie de belles activités encadrées et sécurisées en Montagne et chez Dame Nature !

2. Approbation du PV de l'AG du 03 février 2017

Approuvé à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

Approuvé à l'unanimité.

4. Approbation des comptes d'exploitation de l'exercice 2017 et du bilan au 31 décembre 2017

Nathalie Pierre, trésorière, commente le compte de l'exercice 2017 et le bilan de l'UPMM au 31/12/2017.

(Cfr Annexe A)

A l'unanimité, l'assemblée générale approuve les comptes d'exploitation de l'exercice 2017 et le bilan au 31.12.2017. Elle donne décharge aux administrateurs et au trésorier.

5. Le trésorier présente ensuite le projet de budget pour 2018.

(Cfr Annexe B)

L'assemblée générale approuve le budget 2018 à l'unanimité.

Le Président remercie encore une fois Nathalie Pierre pour son travail en tant que Trésorière.

6. Les formations au CAB

Sans entrer dans les détails, les relations avec la Direction sportive du CAB se sont dégradées ces derniers mois, ces dernières années et nous le regrettons. Un manque de planification, un manque de réactivité, un manque de vision et d'audace font que depuis deux ans, nos amis **moniteurs Rando** Niv 1/Init et Niv 2/Educ attendent la mise sur pied du module montagne été/hiver que nous souhaitons voir fusionner en un seul bloc. Cela permettra aux stagiaires de

« se contenter » des CG Adeps Niv Educ (ex-Niv 2) et non plus Entr (ex-Niv 3).

Depuis deux ans, la direction sportive du CAB se contente donc d'organiser les cours spécifiques Rando Init afin d'alimenter la filière. Bien mais insuffisant, les moniteurs étant bloqués à l'issue de ce premier module : les convoyeurs attendent... Comme avec les pigeons !

Dans **la discipline Escalade**, les CS Animateurs Esca se donnent dans les sous-sections du CAB, les examens étant organisés par le CAB. Cette filière semble intéresser quelques jeunes mais peu poursuivent vers le niveau Initiateur et Educateur (qui restent à organiser !) Il n'y a plus eu de formation CAB en **Ski, ski rando, Alpi** depuis quelques années...

L'UPMM a toujours eu une attitude respectueuse envers le CAB et sa Direction sportive. Le Président du CAB a retenu notre volonté d'être entendu lors du prochain CA du CAB le 26 avril prochain. Nous y défendrons l'honneur de l'UPMM, expliquerons aux membres du CA CAB pourquoi nous avons été amenés à organiser seuls ce recyclage AMM 18. Nous y rappellerons la nécessité, vitale pour le CAB, de s'appuyer sur les membres UPMM-chargés de cours au CAB qui rendent crédibles et attractifs les CS rando.

7. La nouvelle caisse d'assurance

Depuis début 2018, nous sommes assurés en RC Pro via la caisse d'assurance ARENA, assurant déjà le CAB pour ses activités. Une majoration des tarifs de +/- 20 euros a bien dû être consentie mais cela n'est rien avec le souci qui aurait été nôtre de se voir refuser par toutes les compagnies d'assurance ! Notre cotisation annuelle est donc passée de 120 à 140 EUR par membre.

Depuis peu, nous sommes revenus au système prévalant avec l'ancienne compagnie d'assurance. Notre listing de membres « en ordre de cotisation » vaudra force de loi pour la Compagnie d'assurance. Une somme forfaitaire sera payée en début d'année et un correctif financier sera fait en fin d'AG lors de l'envoi du listing approuvé par le CD UPMM. Il appartient donc à la trésorière et au secrétaire d'actualiser la liste après chaque versement de cotisation afin de s'assurer (c'est le cas de le dire) que le dernier membre ayant versé sa cotisation (sur le bon N° compte !) est bien listé chez nous. La liste des métiers de base UPMM couverts par ARENA est donc bien : Rando, AMM, Guide, Esca, Alpi. Les autres disciplines Spéléo, Canyoning, GEA –Grimpe Encadrée dans les Arbres/Accrobranche et Ski seront ajoutées à la liste via le prochain avenant à envoyer à la caisse d'assurance ARENA.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les propositions du Comité Directeur.

L'AG se termine à 2030 Hr

Alain Dantine
Président